



STRATÉGIE DE BORDEAUX MÉTROPOLE  
EN MATIÈRE DE SOUTIEN À  
**L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
LA RECHERCHE  
ET L'INNOVATION**

Adoptée au Conseil Métropolitain  
du 8 juillet 2016



# Introduction

La France et l'Europe agissent depuis plusieurs années pour donner au savoir une place centrale et faire de la connaissance un nouveau levier de croissance. L'Europe et ses états membres ont ainsi engagé au tournant du siècle une réflexion commune sur l'importance des universités et de la recherche pour répondre aux nouveaux défis économiques. Cette problématique, centrale dans la Déclaration de Bologne et la Stratégie de Lisbonne, s'est traduite par l'objectif de faire de l'Europe « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique au monde ».

Parallèlement, la France a connu une multiplication et une diversification des formations dans l'enseignement supérieur, un fort accroissement du nombre d'étudiants, l'autonomisation progressive de ses universités et la mise en place de politiques nationales de site encourageant le regroupement et la coordination des établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics au niveau des grandes métropoles françaises. Ces changements dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche français ont notamment permis aux établissements de développer une vision stratégique et territorialisée associant une ambition européenne, voire internationale, et un ancrage territorial plus fort afin de s'insérer dans un écosystème local.

Depuis 2010, plusieurs grandes métropoles françaises se sont munies de schémas stratégiques de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche afin d'intégrer au mieux les établissements sur leurs territoires, de dégager des axes forts de partenariats et de préciser le rôle des Métropoles aux côtés de l'Etat et des Régions.

Bordeaux Métropole, à l'instar des grandes métropoles françaises et européennes, dispose sur son territoire d'une offre riche en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Ses interventions dans ce domaine se sont renforcées depuis 2010, affirmant ainsi progressivement son statut de « métropole de la connaissance ». Cette présence, en particulier dans le cadre de l'Opération Campus, la positionne aujourd'hui parmi les partenaires principaux des établissements de son territoire aux côtés de la Région et des communes. La montée en compétence de Bordeaux Métropole sur ces questions, avec son passage au statut de métropole et la possibilité d'intervenir en matière de « soutien et aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche » (loi MAPTAM du 27 janvier 2014), ainsi que l'intensification de ses rapports avec les établissements l'ont conduite à élaborer une stratégie d'intervention en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

## Une démarche de consultation

Ce travail a été nourri par un comité consultatif réunissant l'ensemble des acteurs du territoire métropolitain en lien avec l'enseignement supérieur et la recherche. Les grands partenaires institutionnels et économiques de la Métropole et les établissements publics et privés ont ainsi été associés à la réflexion qui a permis de définir, dans une intelligence collective, des objectifs et des priorités d'intervention. Ils ont pu exprimer, lors de 4 séances et d'ateliers de travail, leur vision du rôle de la Métropole, des problématiques liées au territoire, des enjeux en matière d'enseignement supérieur et de recherche et exposer leurs attentes sur la future stratégie métropolitaine.

Par cette démarche et des rencontres régulières avec ses principaux partenaires, Bordeaux Métropole a fortement associé l'Etat et la Région Nouvelle Aquitaine au processus de réflexion. Son intervention tiendra compte des stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que des orientations du futur schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche.

## Pour une métropole européenne de la connaissance

La stratégie de Bordeaux Métropole en matière d'enseignement supérieur et de recherche déclinée dans ce document est guidée par l'ambition de créer une métropole européenne de la connaissance :

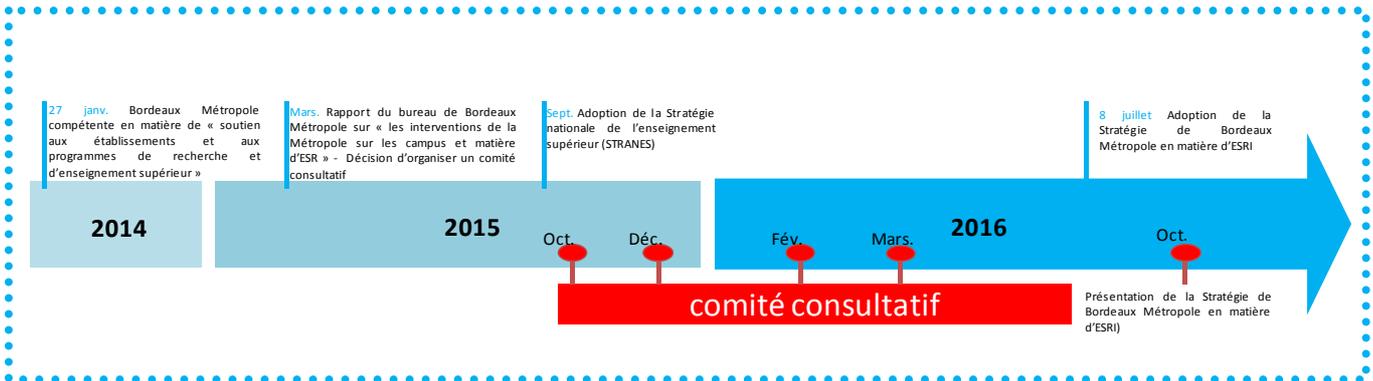
- ouverte sur la société, l'économie et le monde
- proposant une haute qualité d'accueil et d'études pour les étudiants,
- en interaction forte avec le territoire métropolitain et les communes

**L'action de Bordeaux Métropole s'articulera autour de trois grandes orientations prioritaires :**

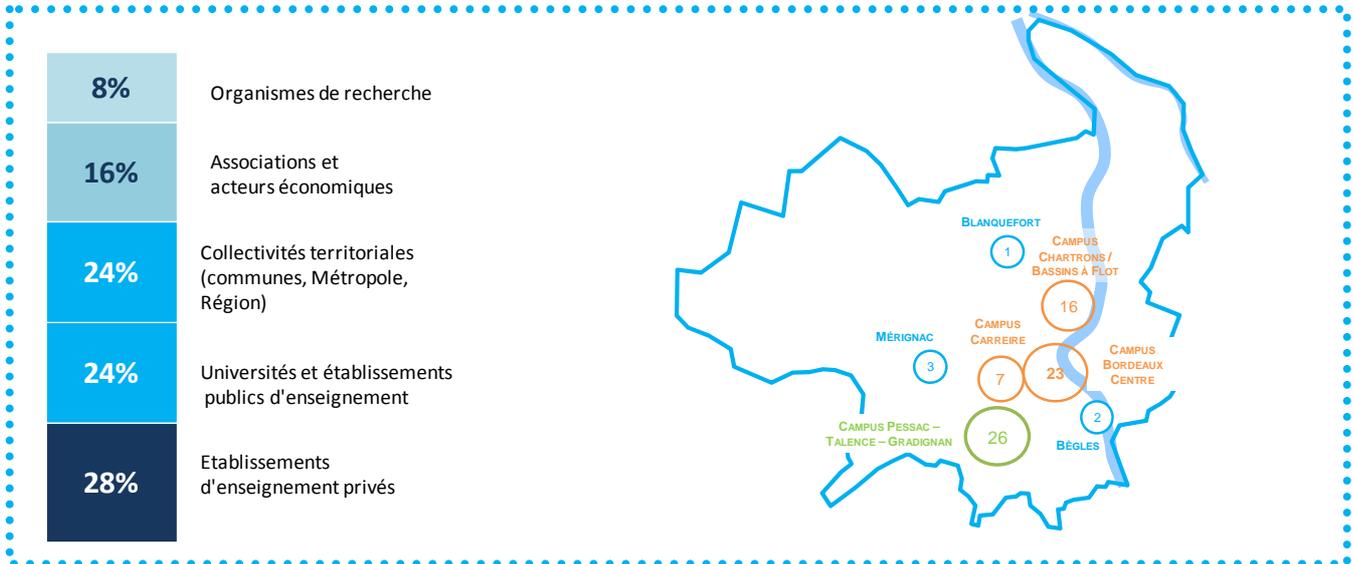
- **Soutenir l'ESRI métropolitain comme levier de développement territorial**
- **Développer un environnement de qualité propice au développement des activités d'ESRI**
- **Favoriser la production et la diffusion des connaissances sur l'ensemble du territoire**

# Le comité consultatif

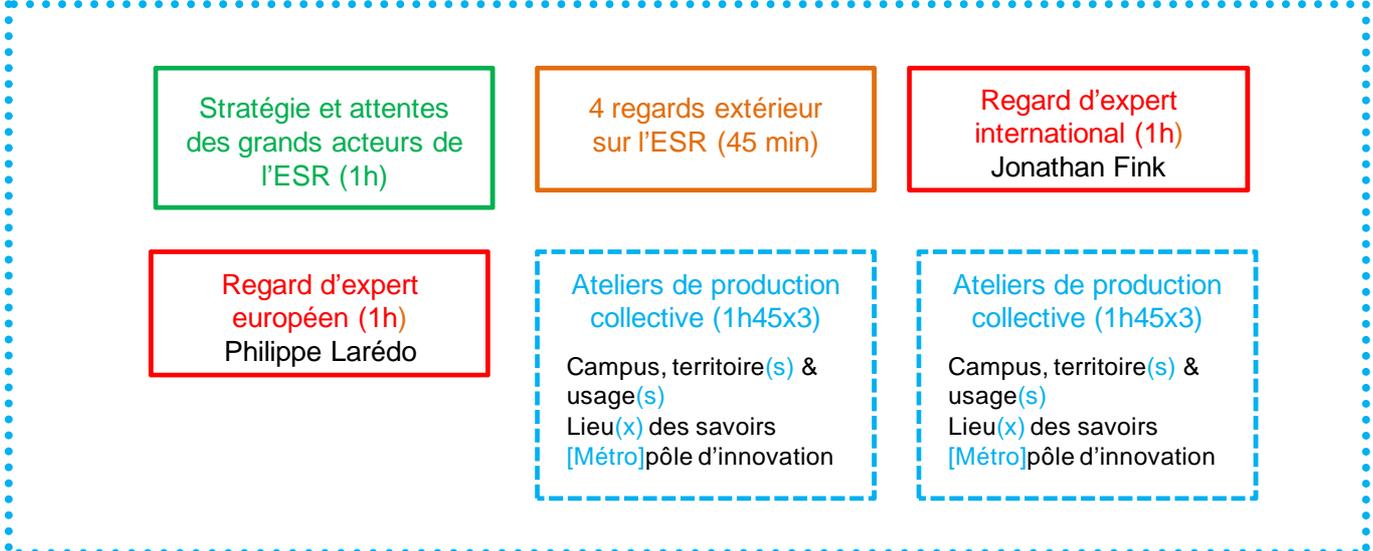
## Les grandes étapes de l'élaboration de la stratégie



## Une participation en moyenne de 70 personnes sur les 4 séances avec une représentativité des acteurs et des territoires



## Plus de 16 heures d'échanges et de débat rythmées entre ateliers de travail, interventions d'experts internationaux et éclairages locaux



## L'ESR sur la métropole en quelques chiffres

### Photographie et évolution

**88 700** étudiants

**12%** de la population de la métropole bordelaise

**10 000** enseignants chercheurs

+ **27%** d'étudiants depuis 2001

### Répartition spatiale

**75%** des étudiants de la région Aquitaine en 2015

**82%** des étudiants résident sur les 4 communes de Bordeaux, Pessac, Talence et Gradignan

### Investissements publics

700 millions d'euros pour l'Initiative d'Excellence

538 millions d'euros d'Opération Campus

309 millions d'euros dans le CPER

Dont **65 millions d'euros** investis par Bordeaux Métropole pour les 10 prochaines années (Opération Campus et CPER)

### Conditions de vie des étudiants

**679 euros** par mois de ressources moyennes

**385 euros** des dépenses dédiées au logement soit 2/3 des dépenses

**18%** des étudiants sont en résidence étudiante





# 1. SOUTENIR L'ESR MÉTROPOLITAIN COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Dans un objectif de développement territorial, la Métropole bordelaise doit, par son action, permettre de conforter l'ambition d'excellence portée par plusieurs établissements afin de se positionner parmi les grandes métropoles françaises et européennes. La Métropole doit également chercher à renforcer les liens entre les établissements et le monde socio-économique pour valoriser les résultats de la recherche et générer des retombées positives en matière d'emploi. La qualité des infrastructures d'enseignement supérieur, des formations et de la recherche locales sont par ailleurs un véritable atout pour la visibilité et l'attractivité du territoire métropolitain.

## 1. Soutenir les établissements d'ESR en dotant le territoire d'infrastructures de qualité pour la réussite des étudiants et une recherche d'excellence

Les établissements bordelais, notamment universitaires, ont longtemps souffert de la vétusté de leurs locaux et équipements. La Métropole s'inscrit pleinement dans la démarche d'excellence engagée par les établissements bordelais en investissant fortement pour proposer des infrastructures nouvelles dédiées à l'ESR et s'impliquer davantage dans cette dynamique qui touche l'ensemble du site.

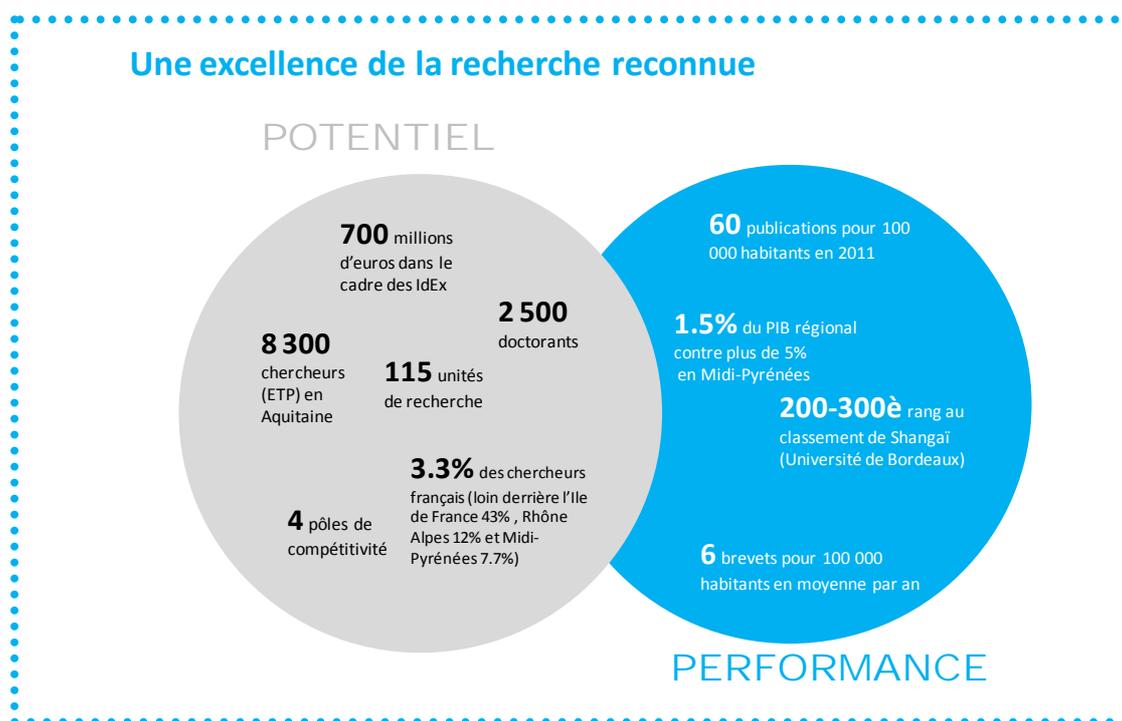
### Participer à la réalisation d'équipements de qualité et modernes

Permettre aux établissements de proposer des conditions de travail de qualité afin de favoriser la réussite des étudiants et la mise en application d'innovations pédagogiques ainsi que de mener une recherche de pointe dans des domaines innovants. Ainsi, pour la première fois, Bordeaux Métropole engage des investissements à hauteur de 7.7 millions d'euros dans le cadre du volet métropolitain du CPER 2015-2020, au titre du renforcement des capacités d'enseignement supérieur et de recherche de la Métropole (IUT de Gradignan, Institut de Maintenance Aéronautique, Centre Etudes Nucléaires de Bordeaux Gradignan, ENSEIGID...), et auprès des Investissements d'Avenir (Institut de Recherche Technologique St Exupéry, 1.2 millions d'euros sur les matériaux du futur pour l'aéronautique et le spatial).

### Développer les actions dans le cadre de l'initiative d'excellence de l'université de Bordeaux (IdEx Bordeaux).

Action majeure du volet enseignement supérieur et recherche des Investissements d'Avenir, le programme « Initiative d'excellence » est à la fois un label associé à la dynamique de développement de l'université de Bordeaux dans son contexte partenarial (écoles et établissements associés, organismes de recherche) pour atteindre les performance d'une grande université internationale, et un programme opérationnel d'investissement sur des projets innovants en matière de recherche, de formation et de transfert de savoirs. Sa dotation à hauteur de 700M€ confirmée par le gouvernement en avril 2016 permet de soutenir la compétitivité d'environnement de recherche de très haut niveau dans des domaines aussi divers que : les matériaux, l'imagerie médicale, la cardiologie, les neurosciences, l'optique, laser, photonique, numérique, écosystèmes côtiers.

La Métropole entend se positionner comme partenaire de cette dynamique afin d'apporter son soutien pour un ancrage territorial fort et sur les questions majeures de vie de campus notamment dans le cadre des actions de l'Opération Campus (mobilités douces, espaces publics, nouveaux services aux étudiants,...), et accompagner le renforcement d'un « esprit de campus » identifié comme étant essentiel lors de l'évaluation de l'IdEx. Un travail est déjà engagé sur ce dernier point.



L'attractivité résidentielle de la métropole bordelaise s'accompagne d'un dynamisme économique important et d'un bassin d'emplois attractif, dans des secteurs traditionnels (activités d'affaires, du commerce et du tourisme) mais aussi de plus en plus dans des secteurs de pointe (aéronautique, laser, numérique, santé ...). L'innovation est au cœur de ce développement économique. La recherche représente 1.5% du PIB aquitain contre 3% en Rhône-Alpes, et près de 5% en Midi-Pyrénées. L'ambition pour la Métropole réside dans sa capacité à renforcer l'écosystème d'innovation au travers d'un soutien technopolitain en misant sur une plus grande adéquation entre l'offre de formation et de recherche des établissements et les besoins locaux.

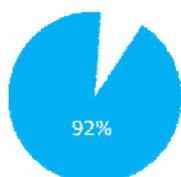
## 2. Renforcer l'écosystème économique local

**Soutenir le développement des filières de pointe et émergentes en complétant l'accompagnement des structures et acteurs économiques** (agences économiques, technopôles, clusters, pôles de compétitivité) par le renforcement des collaborations et partenariats directs et indirects avec les laboratoires de recherche publics, la recherche privée et le tissu d'entreprises locales. En s'appuyant prioritairement sur les six grandes filières de développement et de recherche de la Métropole (Aéronautique-Spatial-Défense, Optique-Laser, Sciences et technologies de la santé, digital-numérique, transition écologique-ville durable et tertiaire supérieur), il s'agira notamment :

- Améliorer la visibilité et la lisibilité des dispositifs d'accompagnement (pépinières, incubateurs), au-delà des start-up, pour renforcer les synergies entre les porteurs de projets de tous horizons (étudiants, habitants, associations, PME...) et les acteurs de l'ESRI tout au long de la chaîne technopolitaine, notamment pour anticiper les besoins futurs immobiliers et de développement sur la métropole. Il conviendra de travailler, avec les acteurs de l'ESR, à une meilleure connaissance et communication des outils d'accompagnement à l'entrepreneuriat mis à disposition des étudiants.
- Diffuser et essayer une culture de recherche et d'innovation vers les PME locales. Il s'agira, en lien avec les communes, de contribuer à cette diffusion au travers de la mise en réseau des acteurs, d'un partage des savoirs et des équipements et du développement de nouvelles collaborations. Le dynamisme de la métropole offre des perspectives pour des territoires d'expérimentation et d'application (Opération d'Intérêt National, Opérations d'Intérêt Métropolitain, zone d'intégration des Réseaux Intelligents à Blanquefort,...) avec l'ESR. A titre d'exemple, des démonstrateurs locaux pourraient être envisagés comme sur le quartier de Saige à Pessac avec des réflexions engagées avec des bailleurs sociaux, des laboratoires de recherche des Universités, des organismes de recherche (INRIA) ou des écoles d'ingénieurs ou encore sur le parc Newton à Bègles dans le périmètre de l'OIN Bordeaux Euratlantique autour de la ville durable.
- Encourager la diffusion des Sciences Humaines et Sociales et la transdisciplinarité dans la recherche et le développement pour créer de la valeur ajoutée et de nouvelles opportunités afin de permettre aux entreprises, aux usagers et aux habitants de la métropole de répondre aux défis de demain. Il s'agira notamment d'encourager les outils existants (comme les Centres d'Innovation Sociétale mis en place dans le cadre de l'IdEx) mais aussi de valoriser des initiatives et des projets visant à des transferts technologiques.

### Devenir des étudiants en Aquitaine

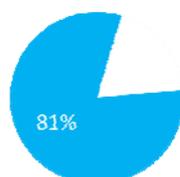
Taux d'insertion professionnelle deux ans après l'obtention de leur diplôme



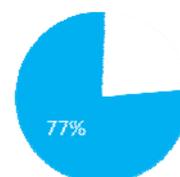
Ingénieur



Doctorat

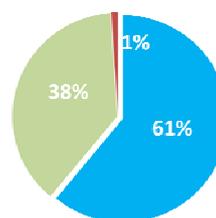
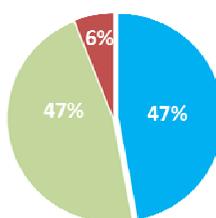
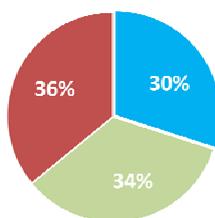
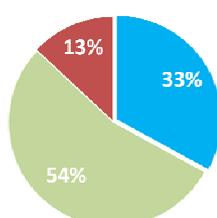


Master pro



Licence pro

Lieu du premier emploi



■ Aquitaine ■ Reste de la France ■ Etranger

Une des premières traductions pourra être la structuration, la valorisation et le développement d'une filière tertiaire supérieure, s'appuyant sur le formidable potentiel de formation et de recherche présent sur la métropole bordelaise.

**Favoriser une meilleure adéquation entre formation et emploi en rapprochant l'offre de formation supérieure et les besoins d'emplois qualifiés,**

d'ingénierie et d'innovation des entreprises locales et des acteurs du territoire. Cela implique d'intervenir sur l'ensemble du parcours de l'étudiant, du lycée au premier emploi, en lui fournissant des informations sur l'écosystème local et de soutenir les ponts entre monde du travail et monde de l'enseignement (apprentissage, formation continue...). Pour la Métropole, il conviendra de :

- Favoriser une diversité de l'offre de formation de l'enseignement supérieur et une proximité avec les entreprises en soutenant le développement notamment de l'alternance, de la formation continue et de l'apprentissage en lien avec les acteurs économiques locaux.

- Soutenir et favoriser la constitution d'un bassin de talents dans le domaine numérique. Il s'agira de renforcer le lien des formations numériques à l'entreprise comme facteur multiplicatif des formations et cela au regard de l'insertion professionnelle des étudiants. Au-delà, la transition numérique des formations classiques devra être encouragée.
- Accompagner les porteurs de projet et l'entrepreneuriat étudiant. La Métropole poursuit son soutien économique aux structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat (incubateurs, pépinières, Réseau Entreprendre Aquitaine) en insistant sur la nécessité de faire connaître ces dernières dans les établissements d'ESR et à destination des étudiants afin de les articuler avec les initiatives déjà engagées.

INTERACTIONS ET SYNERGIES ENTRE ESR ET ACTEURS DU MONDE ÉCONOMIQUE  
AUTOUR DE 6 FILIÈRES SUR LA MÉTROPOLE BORDELAISE

FILIÈRES TECHNOLOGIQUES DE POINTE

**AÉRONAUTIQUE  
SPATIAL  
DÉFENSE**

630 entreprises  
59 000 emplois  
2500 chercheurs

**OIM BORDEAUX  
AÉROPORT**

**PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ  
AÉROSPACE VALLEY**

Institut de Maintenance  
Aéronautique ENSEIRB-MATMECA  
et l'INSEEC, ENSAM  
Rhodia/CNRS/Universités  
de Bordeaux - HEAL-Albatros  
(entre l'Université de Bordeaux,  
l'INP et Thalès).

**OPTIQUE  
LASER**

10 000 emplois  
48 brevets déposés  
2 000 publications

**OIM BORDEAUX  
INNO CAMPUS**

**PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ  
ALPHA - ROUTE DES LASERS**

Laboratoires CELIA, LOMA,  
ILP, LP2N l'Université  
de Bordeaux, le CNRS, le CEA),  
Institut d'optique ...

**SCIENCES  
ET TECHNOLOGIES  
DE LA SANTÉ**

2500 entreprises  
26 000 emplois  
2 EquipEx, 3 LabEx

**OIM BORDEAUX  
INNO CAMPUS**

**PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ  
AÉROSPACE VALLEY**

18 000 étudiants / an formés  
à l'Université de Bordeaux CHU,  
IHU/Lyric, Institut Bergonié,  
Neurocampus, Centre  
de Génomique Fonctionnelle  
de Bordeaux, Ecole Nationale  
Supérieure de Technologie  
des Biomolécules de Bordeaux, ...

**SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - TRANSDISCIPLINARITÉ**

LaBRI, INRIA, Matériau  
au Système (IMS) Ecole Nationale  
Supérieure de Cognitive  
de Bordeaux (ENSC), CESI,  
ENSEIRB MATMECA  
Universités de Bx / Bx Montaigne

**BORDEAUX FRENCH TECH**

**OIN BX EURATALANTIQUE,  
(CITÉ NUMÉRIQUE,...),  
BASSINS À FLOT, DARWIN...**

4700 entreprises  
23 000 emplois industriels  
1000 chercheurs

**DIGITAL  
NUMÉRIQUE**

INP avec 8 écoles d'ingénieurs  
INRA, INEF 4 Université de Bx  
et Bx Montaigne, IATU

**PÔLE CREADH**

**ECOPARC /ZIRI  
(BLANQUEFORT)  
NEWTON (BÈGLES)**

**TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
VILLE DURABLE**

Formations supérieures  
en banques, finances et  
assurances, Université de  
Bordeaux / Bordeaux Montaigne,  
écoles privées (Groupe INSEEC,  
BEM - Kedge...)

**OIN BX EURATALANTIQUE,  
BERGES DE GARONNE,  
OIM**

14 800 entreprises  
69 000 emplois  
200 grands sièges sociaux

**TERTIAIRE  
SUPÉRIEUR**

FILIÈRES ÉMERGENTES

L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sur la métropole bordelaise sont reconnus pour leur qualité voire leur excellence dans plusieurs spécialités et domaines. Pour autant et paradoxalement, l'attractivité de la métropole s'appuie essentiellement sur ses potentialités résidentielles. Pour la métropole bordelaise, l'enjeu consiste à valoriser ce potentiel de formation et de recherche et d'innovation en associant les acteurs de l'ESR aux démarches et actions contribuant au rayonnement et à l'attractivité du territoire, tout en renforçant la communication et la diffusion de ces activités de recherche, sources de valeur ajoutée et créatrices d'activités économiques et d'emplois. L'enjeu d'attractivité est important puisqu'il s'agit d'attirer des étudiants étrangers, des chercheurs pour gagner en visibilité et en lisibilité.

### 3. Valoriser et affirmer la place centrale de l'ESRI dans l'attractivité de la métropole bordelaise au niveau européen

#### Inscrire les acteurs de l'ESR et de la Métropole dans une dynamique et des actions communes d'attractivité

Afin de répondre aux ambitions d'une Métropole de dimension européenne, Bordeaux Métropole développe une stratégie offensive d'attractivité du territoire au sein de laquelle l'ESRI doit prendre pleinement sa place. Les notions de métropole d'excellence et de ville innovante sont au cœur de cette démarche d'attractivité économique. Aussi, l'enjeu est de donner aux acteurs de l'ESRI, et notamment aux universités, plus de visibilité par un renforcement de son écosystème, par l'amélioration de son campus et mais aussi par le développement d'un marketing international soutenu avec l'ensemble des acteurs de la métropole. Ce dernier pourra se concrétiser sous la forme d'une « université d'innovation » qui collabore avec les milieux économiques et développe des initiatives d'animation de dimension internationale dans les lieux créatifs et au travers d'événements. Les universités et l'écosystème d'innovation s'inscrivent désormais comme des acteurs, des ambassadeurs de l'attractivité métropolitaine pour leur permettre d'attirer des étudiants étrangers et des chercheurs de renommée internationale (métropole polyglotte).

#### Valoriser et capitaliser sur l'offre de formation, la créativité et l'innovation de la métropole bordelaise

Face au dynamisme économique et à la diversification des acteurs, la photographie et les enjeux de l'ESRI sur la métropole bordelaise s'avèrent complexes et en perpétuel mouvement. Aussi, la métropole souhaite travailler à une meilleure connaissance de son offre et des potentialités territoriales en matière d'ESR, à la fois à destination des acteurs locaux (PME notamment) mais aussi dans une optique de visibilité internationale. Il s'agira notamment de s'appuyer sur les observatoires et les acteurs existants (Universités de Bordeaux, COMUE Aquitaine, Aquitaine Cap Métiers, Agence d'Urbanisme de Bordeaux Métropole, agences économiques) tout en associant des laboratoires de recherche spécialisés dans la veille technologique en vue d'élaborer une cartographie dynamique de l'offre de formation, des collaborations de recherche, des structures d'appui aux start-up, des équipements mutualisés (fab lab, ...) à l'échelle de la métropole.

#### Une offre diversifiée de formation sur la métropole

61 000 étudiants en université soit 65%

9 800 étudiants en STS ou IUT soit 11%

8 100 étudiants en école de commerce soit 9%

3 500 étudiants – ingénieurs

2 300 étudiants en prépa Grandes Ecoles

2 000 étudiants à l'Institut d'Etudes Politiques

15 000 étudiants dans le privé soit 17%

# L'action de Bordeaux Métropole

Soutenir l'ESRI métropolitain comme levier de développement territorial

## Les actions engagées

## Les outils et pistes d'actions à développer

✓ Participation financière à la modernisation des équipements du campus (immobilier) via le CPER : Institut de Maintenance Aéronautique sur Mérignac, le Centre d'Etudes Nucléaires de Bordeaux-Gradignan, ENSEGID à Pessac, l'IRT Saint Exupéry à Talence

✓ Soutien technopolitain et échanges entre l'ESR et le monde économique au travers d'une priorisation autour de 6 filières de pointe et émergente (pôles de compétitivité, clusters, technopoles)

→ Appui et expérimentation sur les territoires de projet → Opération d'Intérêt Métropolitain : Bordeaux Inno Campus et Bordeaux-Aéroport – Opération d'Intérêt National Bordeaux-Euratlantique

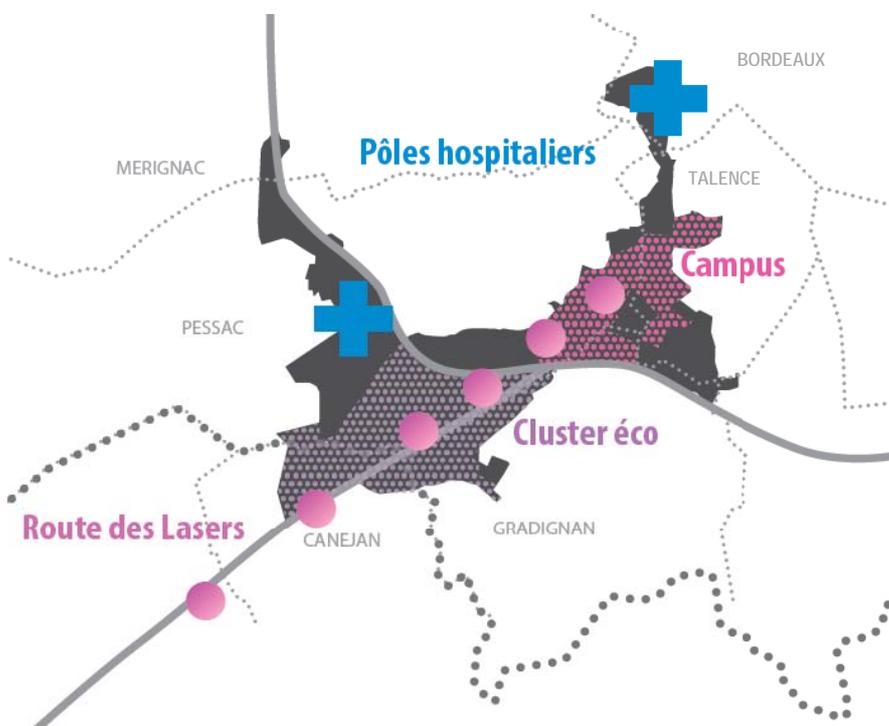
→ Mise en place d'actions de marketing territorial dans le cadre de la démarche Bordeaux Attractive et développement d'une dynamique autour de l'innovation (« campus des talents »)

→ Développement d'outils de connaissance et de valorisation de l'existant en matière de formation et du tissu économique local : cartographie de l'innovation

## Zoom sur une action nouvelle de Bordeaux Métropole

### L'Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux Inno Campus [OIM BIC]

Un territoire pilote pour la valorisation du potentiel scientifique



1. Un cadre de travail pour promouvoir les synergies entre Campus, Pôles hospitaliers et Cluster économique

2. Un territoire d'aménagement durable: mobilité, qualité urbaine, aménités économiques



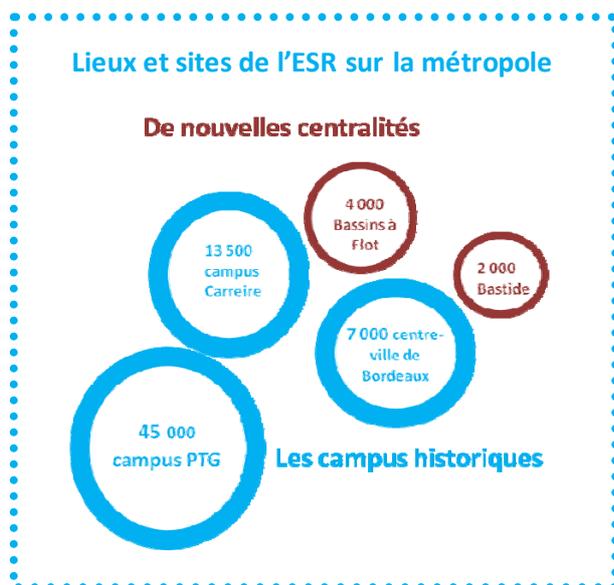


## 2. DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ PROPICE AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS D'ESRI

D'abord employé pour désigner un ensemble de bâtiments universitaires situés en dehors des centres urbains et autosuffisants, le terme de Campus doit être pensé au sein de la Métropole à la fois comme les espaces physiques où se concentrent la communauté universitaire et comme un cadre propice aux échanges, à la créativité, à l'innovation. Pour la Métropole, il s'agit dès lors de garantir un environnement favorable au développement des activités de l'enseignement et de la recherche, à la qualité de vie et aux échanges pour renforcer leur attractivité et conforter leur place au sein du territoire.

## 1. Améliorer les conditions de vie sur les sites dédiés à l'ESRI

Aujourd'hui, différents sites d'enseignement supérieur et de recherche sont présents au sein de la métropole.



Un campus intégré au tissu urbain mais qui manque de fonctions de vie de campus tels des équipements sportifs, des lieux d'échanges et de travail.

Des sites universitaires plus spécialisés, autour du pôle de Santé de Carreire à Bordeaux et du plus grand campus d'Europe (260 ha) sur les communes de Pessac, Talence et Gradignan (PTG). Ces derniers présentent un intérêt de densité en matière d'équipements dédiés à l'innovation, à l'enseignement, à la recherche et à la vie de campus (logement, sport) mais souffrent d'un isolement par rapport aux fonctions urbaines classiques. Commerces et services sont quasiment absents de ces espaces monofonctionnels.

Dans l'objectif que se donne la Métropole de qualité de vie et de travail des étudiants, personnels, enseignants et chercheurs de ces sites, il s'agira de renforcer les qualités et de répondre aux attentes que suscitent ces deux modèles de campus.

### Améliorer les conditions de travail des étudiants sur les sites urbains et favoriser des espaces de vie de campus ouverts sur la ville.

Bordeaux Bastide, Victoire, Pey Berland, Sainte Croix et des Chartrons

Soutenir les lieux structurants d'étude et de vie ouverts sur la ville tout en travaillant à l'élargissement d'une offre répondant aux besoins en lieux d'échanges et d'études en cœur d'agglomération. Cela pourra se traduire par des extensions des horaires d'ouverture des bibliothèques, universitaires comme municipales, ainsi que la création de lieux d'études souples et accessibles en centre-ville qui pourraient s'adosser à des lieux de

convivialité. Ces derniers pourront faire l'objet d'expérimentation en favorisant l'initiative étudiante.

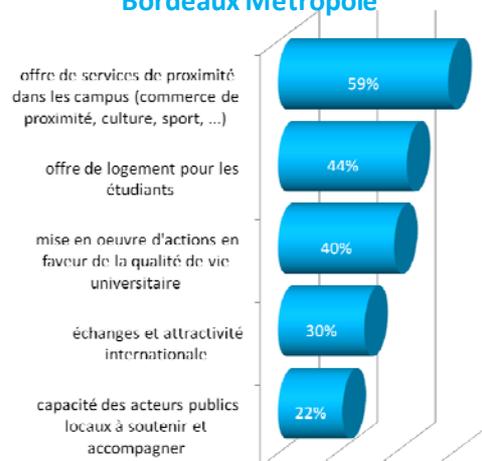
### Améliorer le confort des usagers du campus spécialisé

Favoriser l'apport de bouquets de services à destination des habitants des campus et des riverains pour permettre de répondre à l'absence de fonctions urbaines indispensables. L'apport de logements familiaux sur les campus par l'action de La Fabrique de Bordeaux Métropole, dans les secteurs d'UNITEC, de Doyen Brus et d'Arts et Métiers, apportera une mixité urbaine qui pourra permettre aux commerces de trouver un modèle économique pour s'implanter au plus près des sites universitaires.

Soutenir l'animation de ces lieux majeurs de la métropole tout au long de l'année, y compris durant l'été grâce au soutien à des actions étudiantes et à l'ouverture des équipements universitaires aux habitants. Ces sites universitaires ont vocation à trouver de nouveaux usages, pour l'accueil d'activités culturelles, de touristes (dans les logements étudiants), d'universités populaires et de séminaires en dehors des périodes universitaires.

Améliorer les dessertes et connexions en transport en commun des campus, l'interconnexion entre les sites universitaires et le maillage entre les lieux d'étude.

### Perception du comité consultatif : les principales faiblesses de l'ESR sur Bordeaux Métropole

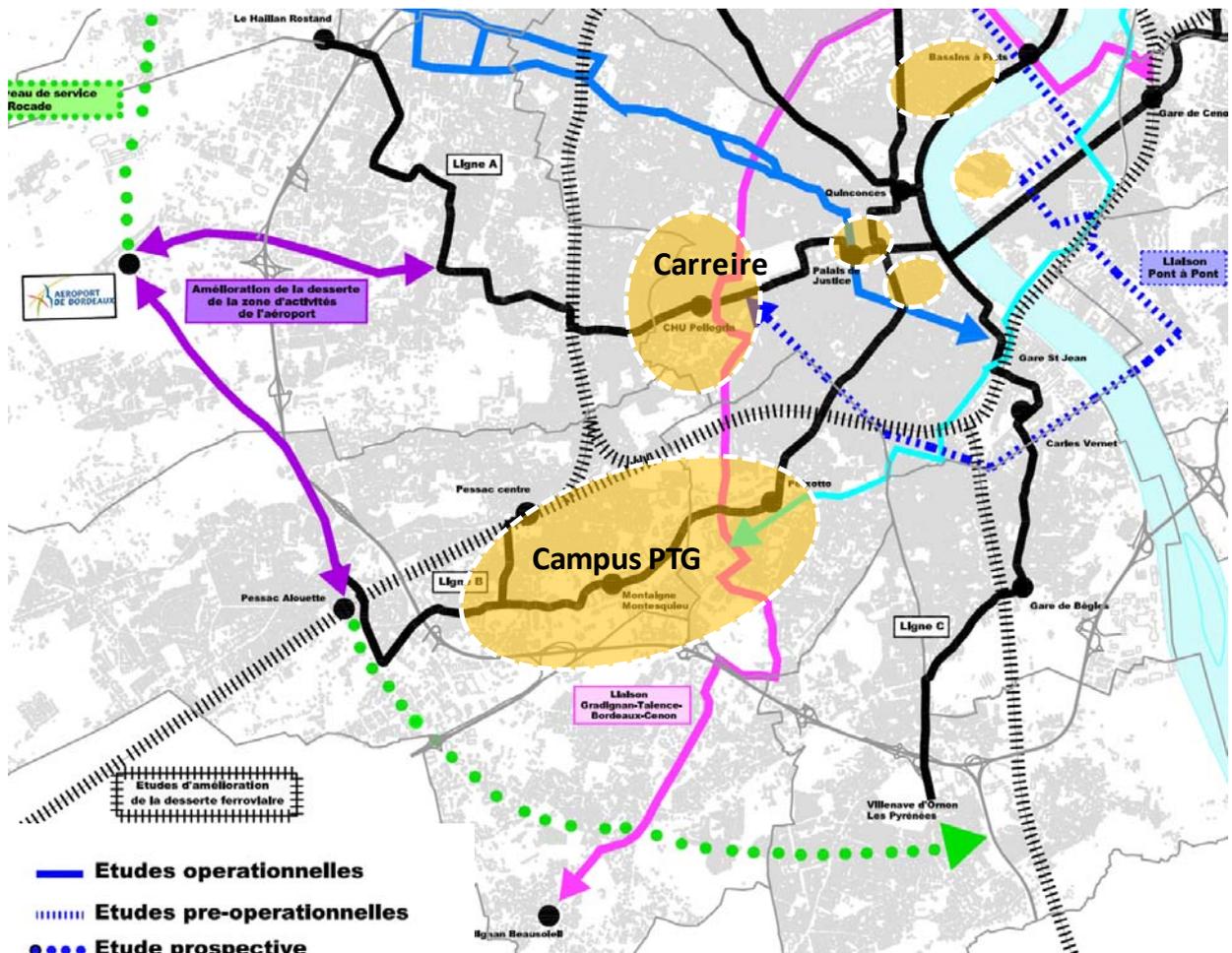


La création d'un nouveau transport en commun en site propre entre le site de Carreire à Bordeaux et Gradignan, qui desservirait le campus de Pessac Talence Gradignan à Arts et Métiers et permettrait de renforcer la desserte des campus en reliant ses deux principaux sites est étudié par Bordeaux Métropole. Avec près de 15 000 étudiants d'une part et 45 000 de l'autre, cette nouvelle liaison ferait du pôle d'échange d'Arts et Métiers à Talence le cœur actif du campus bordelais et permettrait de désengorger la desserte par la ligne B du tramway, surchargée malgré le renforcement des fréquences avec la création du terminus partiel de Montaigne-Montesquieu.

### La mobilité des étudiants en chiffres

56	%	des abonnés TBM (ex TBC) sont étudiants
50	%	se déplacent en transport en commun pour leurs études en 2015 (contre 25% en 1998)
50	€/mois	dédiés au transport (contre 90 euros en Dordogne ou 128 euros dans les Landes)
28	minutes	C'est le temps de transport moyen des étudiants pour leurs études
18,25	euros par mois	est le coût d'un abonnement annuel TBM pour les moins de 28 ans
14	%	des étudiants se déplacent en voiture individuelle et 3% en covoiturage

### Extrait du Schéma Directeur Opérationnel des Déplacements Métropolitains



## **L'opération Campus de Bordeaux : une opportunité unique pour repenser les espaces de vie et de travail de la communauté universitaire**

**538 millions d'euros** d'investissements publics (Etat, Région, Métropole...)

**dont 54.6 millions d'euros** dans les 10 prochaines années par Bordeaux Métropole

**3 sites** La Victoire et Carreire à Bordeaux, Pessac-Talence-Gradignan (PTG)

### **28 millions d'euros en matière d'aménagement d'espaces publics et mobilités douces**

- Aménagement de l'espace public autour des stations de tramway
- Esplanade des Antilles
- Cheminements doux
- Liaisons interquartiers

### **23.5 millions d'euros sur des opérations immobilières pour la vie de campus**

- Pôle de vie Carreire
- Bâtiment Marne
- BU Droit - Lettres
- Restaurants Universitaires Arts et Métiers et Carreire
- Installations sportives

## 2. Ouvrir et valoriser les sites d'ESR pour renforcer leur intégration au sein du territoire métropolitain

### Accélérer l'ouverture des campus à la ville

La Métropole au travers de ses engagements dans le cadre de l'Opération Campus entend tout particulièrement faciliter les dialogues et créer des perméabilités entre les fonctions et usages des différents sites universitaires et contribuer ainsi à l'ouverture de ces territoires à la ville et aux quartiers avoisinants pour une insertion urbaine et durable.

Les actions, déjà développées dans le cadre de l'Opération campus, devront être accélérées et continuées au-delà.

### Agir sur les mobilités douces

Résorber les discontinuités piétonnes et cyclistes sur les campus, pour répondre aux besoins en termes de mobilités douces de ces territoires, mais également aménager avec efficacité et sobriété ces espaces encore trop enclavés. Ces actions participeront à l'ouverture des campus aux quartiers voisins, en permettant aux habitants de les traverser, de s'y promener et de se les approprier.

Poursuivre l'ouverture des équipements aux publics extérieurs au campus. C'est déjà le cas des bibliothèques universitaires mais cela doit encore se développer en lien avec les communes, notamment pour les équipements sportifs.

## 3. Mettre en réseau les différents acteurs pour faire vivre des synergies opérationnelles

### Provoquer les rencontres

Les travaux menés dans le cadre du comité consultatif organisé par Bordeaux Métropole ont montré une faiblesse dans les échanges et le degré de connaissance mutuelle des acteurs liés à l'enseignement supérieur et à la recherche. Ce constat a fait émerger une demande nouvelle afin que la Métropole assure un rôle d'animateur sur son territoire en lien avec les autres collectivités.

Pour ce faire, la Métropole entend poursuivre la démarche initiée par le comité consultatif en proposant des temps de travail dédiés à des projets précis afin de lancer un travail opérationnel. La participation se fera sur la base du volontariat en fonction de l'objet de chaque rencontre, qui pourra être proposé par la Métropole ou ses partenaires.

Cette dynamique permettra de faciliter une mise en réseau des différents acteurs afin de développer des partenariats et collaborations, et ainsi structurer et faire vivre des synergies. Cela permettra également d'identifier des objectifs convergents entre établissements.

### Inscrire l'enseignement supérieur et la recherche de la Métropole dans son environnement régional

Bordeaux Métropole est la capitale de la Région Nouvelle Aquitaine. Cette fonction centrale renforce son attractivité et son rôle dans le rayonnement du territoire. Elle favorise également une concentration sur son territoire d'équipements de pointe et de publics étudiants, enseignants et chercheurs.

La question des enjeux liés à l'ESR peut permettre d'engager des réflexions communes entre la Métropole et les autres villes de la grande région. En effet, elle accueille en son sein un très grand nombre de formations. Leur articulation avec les enseignements proposés dans les autres sites de la grande région doit être une préoccupation, notamment pour permettre aux étudiants de premier cycle universitaire d'étudier au plus près de leur résidence familiale.

La mise en place d'actions de coopération avec des villes de la région accueillant des établissements permettra de travailler à une recherche de complémentarité entre territoires, établissements, formations, laboratoires mais aussi au développement de nouveaux partenariats.

### Proposer des scénarios de développement spatial de l'enseignement supérieur et la recherche sur le territoire métropolitain.

Ce travail, nécessairement partagé, permettra de poser et d'anticiper les enjeux de développement spatial pour les dix prochaines années. Il offrira un outil de visibilité aux institutions, aux établissements d'enseignement et de recherche, aux acteurs liés à la vie étudiante, producteurs de services notamment et aux entreprises. Un travail spécifique pourra être mené avec l'agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine sur cette question.

# L'action de Bordeaux Métropole

Développer un environnement de qualité aux activités d'ESRI

## Les actions engagées

## Les outils et pistes d'actions à développer

✓ Aménagement des espaces publics autour des stations de tram, Esplanade des Antilles

✓ Soutien à la création de lieux de vie : restaurants universitaires (Arts et Métiers et Carreire) Marne ; installations sportives

✓ Liaisons et mobilité entre les campus et les autres territoires, les communes : études pré-opérationnelles liaison Nord - Sud, liaisons entre quartiers (St-Augustin-Tauzin-quartiers riverains PTG), entre Campus (Bacalan - Carreire - PTG,...)

→ Ouverture et mixité des campus : bouquets de services, BU – Médiathèques des villes

→ Réflexion prospective sur l'organisation spatiale de demain sur la métropole

→ Animation de lieux d'échanges, de gouvernance opérationnelle avec l'ensemble des acteurs de l'ESRI

## Zoom sur une action nouvelle de Bordeaux Métropole

Poursuivre la dynamique de partage engagée avec le Comité Consultatif au travers de l'animation de rencontres autour des problématiques de l'ESR local

Le comité consultatif, créé spécifiquement à l'occasion de l'élaboration de la stratégie de la Métropole en matière d'ESRI a réuni, pendant 4 réunions, une centaine de participants : établissements d'enseignement supérieur, publics et privés, associations, structures de développement urbain et économique, collectivités locales. En réponse à l'intérêt par un grand nombre d'acteurs, Bordeaux Métropole propose de poursuivre cette démarche d'animation autour de l'ESR avec une dimension plus opérationnelle.

**fédérer l'ensemble des acteurs  
autour de l'ESR**

**Des enjeux et  
de projets  
opérationnels**

**Une ouverture  
plus large à de  
nouveaux acteurs  
autour de l'ESR**

**Des modalités  
souples et  
innovantes de  
travail collectif**







**3. FAVORISER  
LA PRODUCTION  
ET LA DIFFUSION  
DES CONNAISSANCES  
SUR L'ENSEMBLE  
DU TERRITOIRE**

**Un environnement de qualité et une insertion dans l'écosystème local ouvrent de nouvelles perspectives de collaboration entre la Métropole et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Ces derniers détiennent et produisent des savoirs précieux qui peuvent être particulièrement adaptés au territoire métropolitain, tant dans leur orientation que dans leur mise en application. L'enseignement supérieur et la recherche doivent jouer un rôle clef au sein de la société. La Métropole souhaite renforcer leur ancrage territorial dans un objectif de développement commun. Les enjeux de production et de diffusion des savoirs sont dans ce sens fondamentaux.**

## 1. Renforcer le lien entre savoirs et territoire métropolitain

L'ESR constitue une ressource fondamentale pour un territoire qui se pense et se réfléchit à moyen et long terme au regard d'enjeux à la fois globaux et propres dans un contexte concurrentiel de spécialisation. Travailler à un développement conjoint plus fort de la métropole et de l'ESR appelle des convergences stratégiques, des coopérations, et des objectifs communs fondés sur des atouts propres à chacun et des chantiers prioritaires identifiés. Il s'agit ainsi, au travers de coopérations, soutiens ou projets, de développer des « activités » de l'ESR en lien avec les enjeux du territoire et de la Métropole.

Cet objectif appelle en préalable à inviter les acteurs de l'ESR à prendre toute leur place comme partenaires majeurs de la Métropole au même titre que les acteurs institutionnels et économiques au travers d'une association plus large et plus structurée avec ses instances représentatives.

### Enjeux sociétaux et territoriaux : convergences et coopérations entre Métropole et recherche

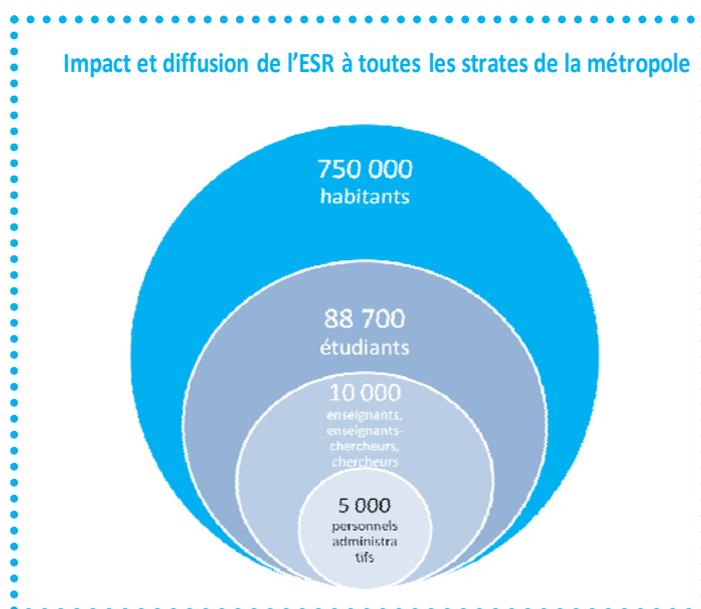
Définir des enjeux prioritaires partagés avec les établissements sur des champs affectant fortement le destin du territoire et ses évolutions sociétales, tels que la transition écologique et la métropole digitale et connectée (ville intelligente).

Soutenir des initiatives étudiantes, en lien avec les communes, se saisissant de ces enjeux prioritaires de développement du territoire et participant à leur appropriation par la communauté étudiante, mais aussi des citoyens au sein de la métropole.

Associer la recherche aux politiques publiques. La recherche et les études scientifiques sont fondamentales pour l'appréhension de problématiques actuelles ou à venir de notre territoire et permettent des avancées et améliorations des politiques publiques. Des coopérations déjà fortement engagées (au travers de conventions de recherche ou de modules de formation notamment en lien avec l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux) sur certains champs tels que l'eau, l'assainissement, l'urbanisme et la nature pourront être développées sur d'autres champs relevant des compétences métropolitaines.

### Territoire (s) d'expérimentation

Créer les conditions favorables au développement d'un territoire métropolitain d'expérimentation : en proposant des territoires de projets, en intégrant des expériences dans les phases amont des projets, en privilégiant des approches au stade expérimental et en développant des démonstrateurs locaux. Exemple de territoire de projet : le centre bourg de Saint Vincent de Paul associant des masters de l'ENSAP et la Métropole sur des enjeux d'insertion urbaine, de réponse architecturale et de conception d'un projet urbain fondé sur la gestion du risque inondation et de la présence de zones humides.



La question des modalités de production des savoirs offre un champ pertinent pour enrichir la relation entre ESR et territoire. Il offre également une opportunité de positionnement du territoire comme une terre fertile. La Métropole pourra ainsi soutenir des formes innovantes et émergentes de production des savoirs appelant la rencontre des scientifiques avec des acteurs qu'ils soient économiques, sociaux, culturels ou des citoyens.

## 2. Créer des modalités innovantes de production des savoirs

### Lien recherche et usages

Soutenir des laboratoires d'innovation ouverte comme les « Living Lab » qui permettent en repensant le rôle des utilisateurs dans le processus de production, l'émergence d'un nouveau système d'innovation.

Encourager et valoriser les partages d'équipements collaboratifs comme les « Fab Lab » dans une logique de mutualisation et de visibilité. Il s'agira notamment de permettre d'enrichir une cartographie de l'innovation.

### Lien recherche et nouveaux publics

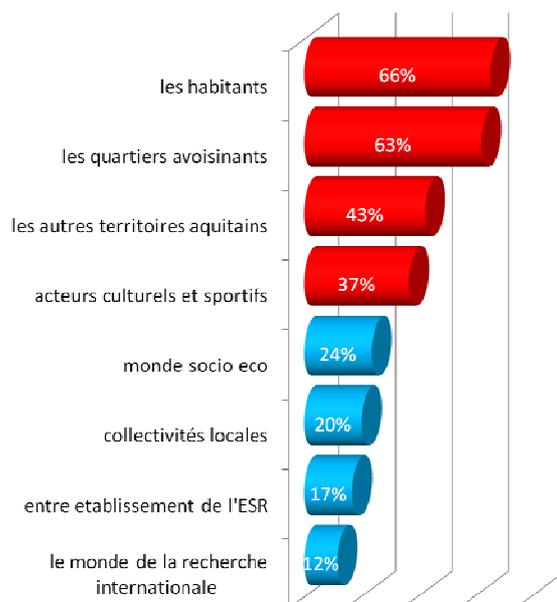
Favoriser le lien entre les lieux de production et lieux de diffusion des savoirs pour associer de nouveaux publics. Cela pourra se traduire par l'ouverture de lieux de production à de nouveaux publics cibles mais aussi en intégrant la production aux lieux de diffusion grand public comme par exemple le 127° développé par Cap Sciences.

Encourager les programmes de recherche associant la société civile dans leur élaboration ou leur portage sur des problématiques émergentes et sociétales.

### Lien commande publique et innovation

Développer des « partenariats d'innovation », nouveau type de marché public permettant l'acquisition de produits, services ou travaux innovants résultant d'une phase de R&D sans remise en concurrence et ainsi permettre une meilleure utilisation stratégique de ses marchés pour stimuler l'innovation. Le recours aux partenariats d'innovation conforte le rôle essentiel pour l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des services publics, de l'acquisition de solutions innovantes et cela en répondant à des enjeux de société nouveaux.

### Perception du comité consultatif : les principales faiblesses en matière d'échanges d'enseignement supérieur et de recherche avec



**Le rayonnement de l'ESR passe par une diffusion volontariste de sa production sur son territoire auprès des acteurs économiques, sociaux et culturels, des citoyens et des publics les plus éloignés de son territoire. Cet élément participe du rôle citoyen de l'ESR au sein de la cité et auprès de ses habitants.**

### 3. Encourager la diffusion des savoirs afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre

#### Faciliter l'accès aux connaissances à ceux qui souhaitent se former.

Les lieux dédiés à l'enseignement supérieur et à la recherche concentrent les connaissances les plus récentes et complètes, que ce soit au travers des ouvrages et matériaux dont ils disposent ou des personnes qui y travaillent. Alors que la formation intervient désormais tout au long de la vie, ces connaissances doivent pouvoir être rendues accessibles et valorisées auprès de la population.

#### Penser la diffusion des savoirs comme un enrichissement culturel et intellectuel

Les savoirs enseignés ou produits dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche doivent pouvoir irriguer l'ensemble du territoire et être accessibles au plus grand nombre sous des formes originales et dans des cadres et lieux nouveaux (comme par exemple l'espace d'interprétation et de valorisation Archéopole d'Aquitaine).

Une attention particulière sera portée aux publics les plus éloignés de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais qui sont parfois physiquement les plus proches. La Métropole apportera ainsi son soutien, en lien avec les communes, aux projets participant à la diffusion des savoirs aux quartiers avoisinants les campus, et notamment aux actions spécifiques sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

#### Renforcer les lieux de savoirs métropolitains et les initiatives de diffusion

Une telle ambition doit pouvoir s'appuyer sur un maillage territorial de lieux qui seront autant d'accès à ces connaissances. Il n'est pas ici nécessairement question d'en créer de nouveaux mais davantage de valoriser l'existant. Cela passe notamment par une plus grande ouverture et mixité des lieux de savoirs tels que les bibliothèques universitaires qui, dans le respect des besoins de la communauté universitaire, doivent pouvoir accueillir plus facilement de nouveaux publics. Bordeaux Métropole propose ainsi de travailler, au plus près des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, sur des possibilités de mixité d'usages de certains équipements et lieux afin d'expérimenter des transferts entre publics.

Cap Sciences est aujourd'hui un acteur majeur de la diffusion de la culture scientifique sur le territoire. Consciente de la valeur d'une telle structure, la Métropole poursuit son soutien aux programmes et activités de grande qualité proposés depuis plus de 20 ans.

La diffusion des savoirs doit également se mélanger aux lieux du quotidien et lieux de vie pour pénétrer l'ensemble de l'espace métropolitain. La Métropole soutient ainsi les initiatives de diffusion originales, comme le Festival Arts et Sciences (FACTS) de l'Université de Bordeaux, et se porte attentive aux moyens qui permettront de faire bouger les lignes entre communautés scientifiques, professionnels et populations.

#### Cap Sciences : un outil exemplaire de diffusion de la connaissance

##### Une diffusion scientifique sur et pour l'ensemble de la métropole, et bien au-delà

Bordeaux Métropole accompagne Cap Sciences depuis 2004, dans son développement et ses missions de centre de culture scientifique, technique et industrielle. Cet équipement structurant agit sur l'ensemble de la Métropole en partenariat étroit avec les acteurs locaux issus de secteurs d'activités variés (économie, tourisme, recherche, développement durable, numérique, ...)

**172 900** visiteurs aux ateliers et expositions au Hangar 20

**23 600** participants aux ateliers jeunesse

**154 400** personnes touchées par les ateliers et expositions en itinérance

**18 000** élèves accueillis au Hangar 20

##### Un nouvel outil : le living lab – le 127°

Le living lab de Cap Sciences, dénommé l'espace 127°, est ouvert à toute forme de collaboration et de recherche. Bordeaux Métropole expérimente cet espace depuis début 2016, dans le cadre de programme de recherche REGARD, avec le LyRE (centre de R&D de Suez) sur la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau des milieux naturels

# L'action de Bordeaux Métropole

Favoriser la production et la diffusion des connaissances sur l'ensemble du territoire

## Les actions engagées

✓ Association de la recherche aux politiques publiques de Bordeaux Métropole (eau, urbanisme, écologie, mobilité, déchets...)

✓ Soutien à des projets participant à la diffusion des savoirs aux quartiers avoisinants les campus en lien avec les communes

## Les outils et pistes d'actions à développer

➔ Soutien aux laboratoires d'innovation ouverte comme les « Living Lab »

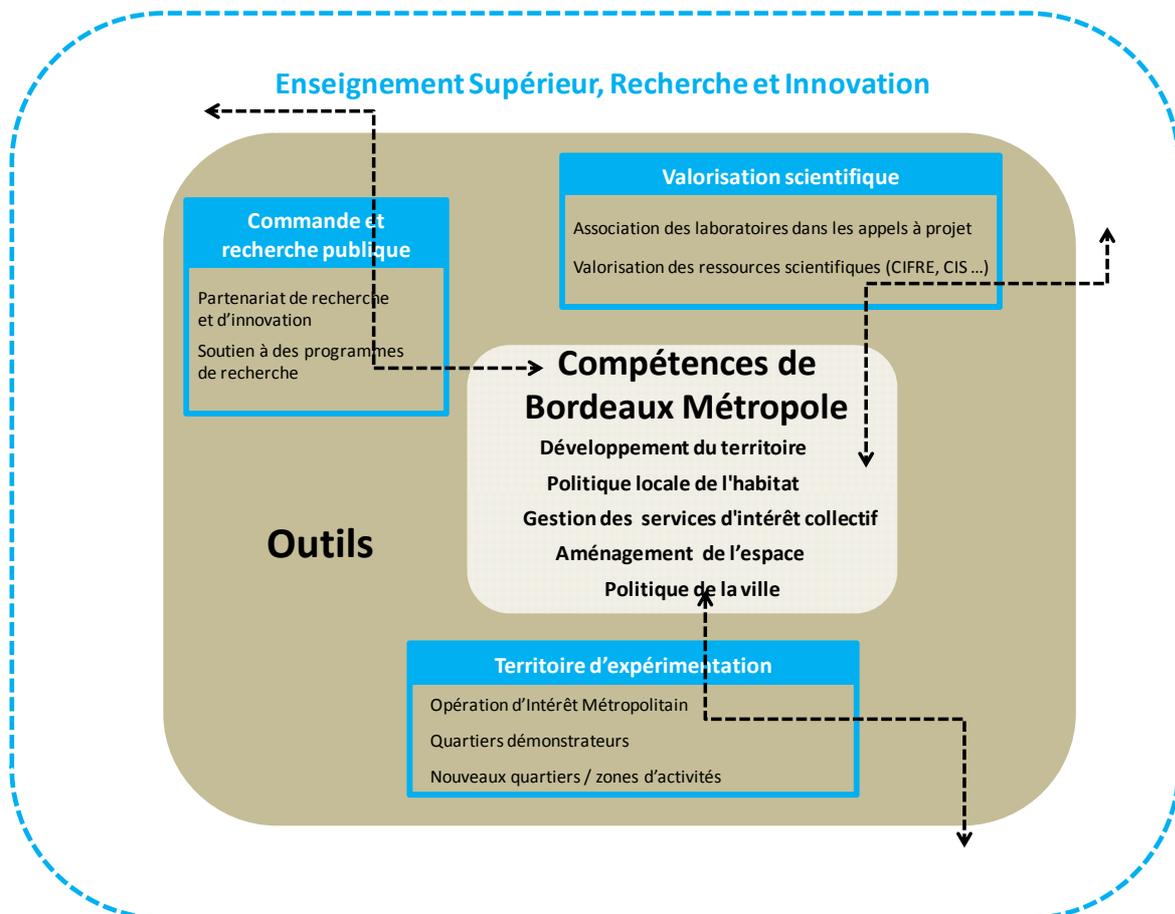
➔ Participation à l'ouverture et accessibilité bibliothèques universitaires et en lien avec les bibliothèques municipales

➔ Proposition, avec les communes, de territoires, de projets, de quartiers démonstrateurs locaux via notamment une commande publique innovante

➔ Soutien aux initiatives étudiantes, en lien avec les communes, se saisissant de ces enjeux prioritaires de développement du territoire

## Zoom sur une action nouvelle de Bordeaux Métropole

Innovier dans les outils de la métropole pour renforcer les liens et synergies avec l'ESR



Secrétariat de la Mission enseignement  
supérieur, recherche et innovation

Laurence Descriaux

T. 05 56 99 86 64

[ldescriaux@bordeaux-metropole.fr](mailto:ldescriaux@bordeaux-metropole.fr)



**BORDEAUX  
MÉTROPOLE**

Esplanade Charles-de-Gaulle  
33076 Bordeaux cedex

T. 05 56 99 84 84

[www.bordeaux-metropole.fr](http://www.bordeaux-metropole.fr)